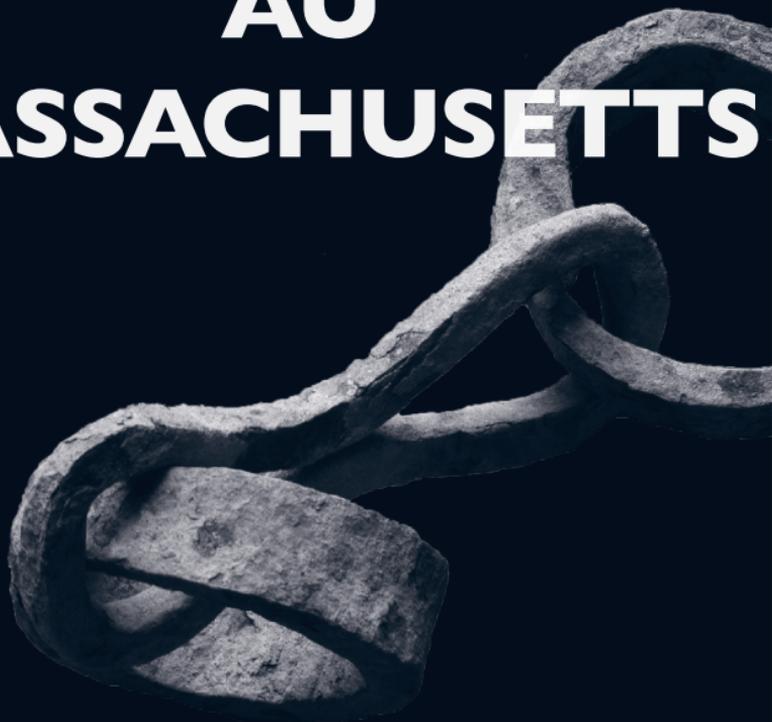


**henry d.
thoreau**

**L'ESCLAVAGE
AU
MASSACHUSETTS**



LE MOT ET LE RESTE

henry d.
thoreau

**L'ESCLAVAGE
AU
MASSACHUSETTS**

**LE JOURNAL *HERALD OF FREEDOM*
WENDELL PHILLIPS AU LYCÉUM
DE CONCORD**

introduction, postface et notes de
MICHEL GRANGER
traduction de
NICOLE MALLET

LE MOT ET LE RESTE

INTRODUCTION

de Michel Granger

À lire l'ensemble de l'œuvre de Henry D. Thoreau, on pourrait retirer l'impression que ce penseur a surtout été préoccupé par la description d'un art de vivre dans la nature, appuyé sur une activité de naturaliste amateur et de longs moments d'écriture. Toutefois, à différentes périodes de sa vie, il a provisoirement mis entre parenthèses sa préférence pour une vie indépendante des problèmes de la société et de ses institutions afin de militer pour la cause abolitionniste.

Thoreau vivait dans la Nouvelle-Angleterre du milieu du XIX^e siècle, à l'ère des Réformes, une époque de grande effervescence où s'étaient créées de nombreuses associations visant à améliorer la société mise en place après l'Indépendance. Sa famille était très impliquée dans le réseau anti-esclavagiste clandestin de Concord et il fréquentait le cercle d'intellectuels transcendantalistes où étaient agitées ces idées réformatrices. Il n'est guère surprenant que, dès 1842, le jeune Thoreau cesse de payer un modeste

impôt local, la capitation, pour protester à sa façon contre la politique esclavagiste des États-Unis. Il entre concrètement en résistance avant d'avoir théorisé ce que l'on baptisera en 1866 « la désobéissance civile ». Alors qu'il cherche encore à définir l'orientation de sa vie, et avant son installation au bord du lac Walden, il rédige deux courts textes favorables à des abolitionnistes radicaux : il a déjà choisi son camp parce qu'il juge en conscience que l'on ne peut pas tolérer la propriété d'êtres humains, au nom de compromis politique et économique avec le Sud esclavagiste. Il n'est pas acceptable que la sacro-sainte Constitution ne protège pas les Noirs des conditions de vie dégradantes qu'inflige l'esclavage, alors que la nation s'est constituée autour de la liberté.

L'ESCLAVAGE AU « PAYS DE LA LIBERTÉ »

Dès leur création par les Pères fondateurs, les États-Unis ont été confrontés au décalage flagrant entre la proclamation de liberté et d'égalité qui trouve son origine dans leur culture anglo-saxonne, ainsi que dans l'esprit des Lumières, et l'existence de l'esclavage racialisé qui s'était développé dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. La Constitution a établi en 1787 le système du traitement inhumain des Noirs, désigné à l'époque par un euphémisme, *l'institution particulière*. En effet, dans le décompte de la population de chaque État, l'article I de la Constitution précise que les Noirs comptent pour trois cinquièmes des Blancs. La mauvaise conscience des constituants se perçoit dans l'arrêt de la traite négrière prévu pour 1808.

La question de l'esclavage se pose au moment où la nation américaine cherche à se définir et bute d'emblée sur un paradoxe, héritage du passé contredisant l'idéal à venir. Lors de la fondation, les plus vieilles colonies ont déjà un siècle et demi d'âge, une histoire complexe pendant laquelle les immigrants blancs sous contrat ont été progressivement libérés, alors que la main-d'œuvre bon marché importée d'Afrique a acquis le statut héréditaire de bien meuble : les propriétaires n'ont alors plus voulu renoncer à leur « propriété » acquise au cours de décennies. Si les fondateurs inscrivent ce passé dans les nouvelles institutions, ils tiennent aussi compte du patrimoine idéologique des États-Unis hérité de l'histoire britannique, à savoir la protection des libertés individuelles, *l'habeas corpus*. Conçu comme un refuge contre la tyrannie de Londres, les nouveaux États ont accordé une place centrale à la liberté dans le roman national. C'est le ciment destiné à faire coexister des États à la colonisation diverse, aux économies bien différentes, et à façonner l'identité du peuple américain.

L'idéologie de la liberté inclut l'autonomie de l'individu, l'absence de contraintes extérieures (en particulier, la méfiance à l'égard de l'État), la propriété, la compétition, la prospérité, toutes choses qui ne sont pas accordées aux esclaves. L'homme blanc ne peut être privé de ses biens meubles – ses esclaves –, qui sont un élément clé de sa liberté ; sinon, il aurait l'impression de perdre son statut d'homme libre. « L'institution particulière » sert de norme négative contre laquelle se construit le citoyen blanc : ce repoussoir décrit tout ce qu'il n'est pas. « Le peuple américain » qui légitime la

Constitution (« *We, the people of the United States...* ») se fonde sur l'exclusion, la séparation, la sélection de qui est autorisé à lui appartenir. Il inclut l'infranchissable frontière de la race : l'inégalité est institutionnalisée dès la fin du XVIII^e siècle, le pouvoir étant réservé aux hommes blancs. Ainsi, l'esclavage subvertit les valeurs proclamées et Thoreau peut déclarer : « La loi ne va jamais rendre les hommes libres. C'est aux hommes qu'il appartient de libérer la loi. »

À cela s'ajoute l'opposition entre le Nord en cours d'industrialisation et le Sud esclavagiste que les Pères fondateurs ont été impuissants à réduire. Dans les décennies suivantes, l'économie sudiste requiert le maintien d'une main-d'œuvre bon marché de plus de trois millions d'esclaves, voire l'extension du territoire où peut se développer le système économique qui en dépend : il devient indispensable de veiller à disposer du pouvoir politique sur cette question épineuse. L'enjeu sera de maintenir un équilibre entre les deux parties du pays. Comme la représentation au Sénat fédéral est de deux sénateurs par État, il faut s'assurer que de nouveaux territoires esclavagistes ne seront pas admis dans l'Union sans la compensation d'un nombre égal d'États libres. Le Congrès adopte en 1820 le compromis du Missouri qui accepte ce nouvel État esclavagiste à condition qu'il soit contrebalancé par le Maine abolitionniste. L'équilibre semble maintenu et l'esclavage contenu au sud de la latitude 36° 30' Nord : le répit ne sera en fait que de courte durée.

PREMIERS SOUTIENS AUX ABOLITIONNISTES RADICAUX

Pour les réformateurs intransigeants du Massachusetts, l'esclavage n'est pas admissible. Des militants abolitionnistes fondent associations et journaux anti-esclavagistes, rédigent des articles et prononcent des conférences pour éveiller les consciences. Ralph W. Emerson souhaite ouvrir la revue transcendentaliste, le *Dial*, aux questions de société et demande pour le numéro d'avril 1844 un article à Thoreau : celui-ci choisit de faire la recension enthousiaste de l'hebdomadaire de la New Hampshire Anti-Slavery Society, *Herald of Freedom*, journal reçu à Concord et lu par la mère et les sœurs de Thoreau. Rompant avec sa réticence à l'égard des réformateurs, il fait l'éloge du rédacteur Nathaniel P. Rogers : il défend cet homme de principe, entraîné par la générosité de sa conscience morale, un journaliste supérieur, à la vision large, qui lutte contre le mal sous toutes ses formes et refuse de se cantonner à une seule cause. À travers la lecture des numéros dirigés par Rogers, Thoreau discerne un esprit indépendant rare, celui d'un individualiste qui valorise d'abord la réforme de soi et rejette l'action collective, prônant même la dissolution des sociétés abolitionnistes, au point d'entrer en conflit avec le fondateur de l'American Anti-Slavery Society, William Garrison. Thoreau apprécie sa sincérité, son style impétueux dont il offre un florilège à la fin de l'article. Alors qu'Emerson est un modéré, Thoreau se place ouvertement du côté d'un radical à la pensée vigoureuse. Le portrait qu'il en dresse fait ressortir précisément les qualités du penseur engagé que Thoreau veut être lorsqu'il critique la société.